

Communiqué de presse

Le Conseil d'Etat vient de rejeter le recours déposé par quatre associations contre le permis de construire d'une thalassothérapie à Larmor-Plage. On peut regretter que ce rejet ne soit motivé que par des arguments de forme.

Sur le fond, le projet de thalassothérapie a été conçu sur une surface constructible très légèrement inférieure à 10 000 M2, ce qui dispense le promoteur de toute étude d'impact.

Or, il n'y a aucun doute sur le fait que l'impact de cette construction est nuisible à notre territoire. C'est une aberration environnementale, écologique, sociale et économique qui la classe dans la longue liste des "Grands Projets Inutiles".

Il est en contradiction avec toutes les priorités que nous devrions avoir pour aménager notre territoire et pour préserver notre planète. Cette thalassothérapie c'est :

- Une artificialisation supplémentaire de plusieurs hectares de terre agricole. Elle prive un exploitant agricole et sa famille de ressources importantes
- Une bétonisation et une imperméabilisation des sols sur une zone littorale déjà ultra-fragile
- 250 000 litres d'eau de mer par jour pompée, réchauffée et rejetée
- Un besoin additionnel de traitement des eaux usées alors que les infrastructures existantes sont déjà saturées.
- Une augmentation sensible du trafic automobile et routier dans une zone déjà largement embouteillée en saison
- Pour les habitants la privation d'accès à des espaces et des paysages naturels, et une restriction d'accès aux plages, ce qui constitue une privatisation d'espaces communs chers aux habitants du Pays de Lorient
- Un projet uniquement destiné à une clientèle aisée, qui n'apporte aucune plus value sociale, même en termes d'emploi, qui pourraient n'être que saisonniers, précaires et peu qualifiés
- Enfin un terrain vendu à vil prix, sur la base d'une estimation des domaines manifestement sous-évaluée pour un tel emplacement à Larmor-Plage et en bord de mer.

Pour ces raisons et d'autres encore, le collectif STOP THALASSO maintient son opposition totale à ce projet, qui n'est amendable en aucune façon. Le collectif fera tout ce qui est en son pouvoir, et avec tous les moyens d'action à sa portée, pour empêcher que ce projet voit le jour, comme l'ont demandé les 21000 signataires de notre pétition.

Le collectif appelle les élu-e-s de Lorient-Agglomération à refuser de vendre le terrain aux promoteurs de "Relais Thalasso" . Une lettre personnalisée leur sera adressée à ce sujet.

D'autre part nous appelons les citoyens à venir à une réunion de sensibilisation, d'information et de débat sur les moyens d'action, le 14 mars de 19h à 22h, salle des conférences de la Maison des Associations 5, place Louis Bonneaud à Lorient

Pour le collectif :

Contact

Françoise Le Bail

06 51 40 29 39